



Commune de LA CRAU

ENQUETE PUBLIQUE

DECLASSEMENT DE TERRAINS INTEGRES AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Il sera procédé à une enquête publique de déclassement de terrains intégrés au domaine public communal de la Ville de La Crau, **du 2 Novembre au 16 Novembre 2023**.

Les terrains concernés sont les suivants :

- ✓ 1 dossier concernant les Arquets
- ✓ 1 dossier concernant les Bartavelles
- ✓ 5 dossiers concernant les Meissonniers
- ✓ 2 dossiers concernant la Moutonne
- ✓ 1 dossier concernant le centre-ville
- ✓ 1 dossier concernant le Mas de Jolibert
- ✓ 1 dossier concernant la Navarre

Les dossiers de déclassement, les documents d'arpentage, plans cadastraux, les réseaux afférents, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire Enquêteur seront déposés à la Mairie de La Crau- Boulevard de la République- 83260 La Crau- **pendant une durée de 15 jours, du 2 Novembre au 16 Novembre 2023 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou par mail à l'adresse : urbanisme@villedelacrau.fr, ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Enquête publique sur le déclassement du Domaine Public, Hôtel de Ville – Boulevard de la République – 83260 La Crau.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie de la Crau, en salle des Mariages, les jours et heures suivants :

- ✓ **Jeudi 2/11/2023**, de 9h à 12h
- ✓ **Mercredi 8/11/2023**, de 9h à 12h
- ✓ **Jeudi 16/11/2023**, de 9h à 12h